

Kiné actualité, édité par la SPEK,
SARL de presse au capital de 23 000 €
R.C.S. Paris 302 113 881. Durée : 99 ans.

3, rue Lespagnol - 75020 Paris
Tél. : 01 44 83 46 46 - Fax : 01 44 83 46 47

Gérant et Directeur de publication :
Alain Bergeau

Directeur Délégué
Daniel Paguessorhaye

Directrice Administrative
Anne-Marie Poulain
am.poulain@kineactu.com

Services commerciaux
Valérie Néel
v.neel@kineactu.com

Pour joindre votre correspondant,
composez le 01 44 83 suivi des quatre
chiffres du poste.

LA RÉDACTION

Rédactrice en chef
Sophie Conrard (46 63)
s.conrard@kineactu.com

Secrétaire de rédaction
Evelyse Pily (46 60)
secretariat@kineactu.com

Graphiste Free-lance
Béatrice Béraud
beatriceberaud@yahoo.fr

Conception de la ligne graphique
Studio Gallier
tgallier@club-internet.fr

PASSER UNE PUBLICITÉ

Chef de publicité
Vincent Deperrest (46 69)
v.deperrest@kineactu.com

PASSER UNE ANNONCE

Valérie Bousquet (46 67)
pa@kineactu.com

S'ABONNER

Emilie Chaban (46 50)
abo@kineactu.com

Abonnement 1 an : 125 €

Prix de vente au numéro : 5 €

Commission paritaire N° 0212T81256

Impression
IPPAC - Zone industrielle Les Franchises
52200 Langres

© SPEK 2010 - Il est interdit de reproduire
intégralement ou partiellement la présente publication
- loi du 11 mars 1957 - sans autorisation de l'éditeur ou
du Centre français de droit de copie (CFC), 20, rue des
Grands Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70 -
fax : 01 46 34 67 19.

"Cette publication peut être utilisée dans le cadre de la
formation permanente". Le journal se réserve la
possibilité de refuser toute parution qui mettrait
en cause ses intérêts matériels et moraux sans avoir à
justifier sa décision. "Dépôt légal à parution"



Kinésithérapie Vers une démarche scientifique



Dr Daniel Paguessorhaye,

L'appropriation de nouvelles techniques est un désir partagé par de nombreux confrères.

Espérons qu'il soit dicté moins par une envie de "faire" autre chose ou de se démarquer de la concurrence, que par la nécessité d'être en phase avec notre obligation de moyens pour apporter à nos patients les meilleurs soins, suivant les dernières données de la science.

Deux démarches s'offrent à nous, différentes dans leur approche et leur mise en œuvre. Elles devraient être le moteur quotidien dans l'activité de tout masseur-kinésithérapeute qui ne se contenterait pas de reproduire des techniques apprises il y a des années.

La 1^{re} est d'appliquer les techniques issues du monde scientifique :

la recherche fondamentale produit de nouvelles connaissances, indépendamment des perspectives d'application, et ce sont d'autres "ingénieurs" qui transforment ces inventions en techniques appli-cables au monde de la kinésithérapie.

"Être en phase avec notre obligation de moyens pour apporter à nos patients les meilleurs soins"

La 2^e est de participer à une recherche dite appliquée :

elle est dirigée vers un objectif pratique. Selon l'Afrek, "il est inconcevable, devant l'évolution des techniques et de notre métier, par notre collaboration et notre participation à la chaîne du soin avec d'autres professionnels de santé, de ne pas envisager le concours de la profession à la démarche scientifique".

Si la profession s'empare de cette recherche, elle pourra acquérir de nouveaux savoirs, développer ses compétences, valider elle-même ces nouvelles techniques. Ceci dans le seul but d'améliorer la pratique professionnelle, pour acquérir enfin une véritable autonomie. Alors nous serons loin de la validation par défaut de la HAS pour les référentiels écrits par l'Uncam... Cette recherche "appliquée" sera également possible le jour où la profession pourra rallier un véritable cursus universitaire.

Ce chemin universitaire sera long. Il faut donc que la profession comprenne tout l'enjeu de la promotion de la culture scientifique dans le domaine de la kinésithérapie et de la rééducation fonctionnelle. C'est précisément le thème du 1^{er} congrès national de l'Afrek, le 23 septembre : "Kinésithérapie et recherche scientifique".